

ADMINISTRATION
48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAYAS
Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

Rhône et DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

« LOHENGRIN » A PARIS. — Deuxième représentation. — SEPT CENTS ARRÊTATIONS. — L'AFFAIRE DE SIGRI. — Nouvelles explications. — UNE MULATRESSE MEURTRIÈRE.

La Laïcisation

La question de l'enseignement est bien certainement l'une de celles qui tiennent le plus au cœur des réactionnaires. On sait d'ailleurs avec quelle énergie ils ont combattu la loi qui a établi la laïcité de l'enseignement, avec quelle persévérance ils ont crié à la persécution et revendiqué ce qu'ils appelaient la liberté de conscience et la liberté des pères de famille, comme si cette liberté était violée ou menacée par la loi dont nous parlons.

C'était, prétendaient-ils, au nom des principes qu'ils livraient au combat. Au nom de quels principes ? Ils se gardaient bien de le dire, car en réalité c'était tout simplement au nom d'un privilège dont ils ne consentaient pas à être dépossédés. L'ingérence du curé dans l'école constituait cela n'est pas contestable, un véritable privilège en faveur d'un culte, d'une église qui n'y avait aucun droit.

En faisant cesser cet état de choses, la loi sur l'enseignement a donc protégé la liberté de conscience et fait régner l'égalité dans un service administratif, où elle était continuellement violée.

Les réactionnaires savaient bien ce qu'ils faisaient lorsqu'ils étaient les hauts cris à propos de cette loi. Leur but était de créer dans les masses un courant de réaction et d'opposition à la République. Ici encore, comme dans presque toutes les luttes qu'ils ont entreprises contre le régime républicain, ils agissaient dans un but purement politique, et la liberté du père de famille était bien le cadet de leurs soucis.

Ils rêvaient de former une ligue contre la République et de soulever contre elle toutes les animosités et toutes les rancunes des cléricaux. Ils comptaient beaucoup sur cette levée de boucliers d'un nouveau genre pour le triomphe de leurs espérances politiques. Or, le résultat a été pour eux une véritable déception.

Sans nous arrêter davantage à ces considérations, il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de montrer quelle est actuellement la situation de l'enseignement congréganiste et celle de l'enseignement laïque.

Il résulte des chiffres publiés par la statistique que, depuis dix ans, on a laïcisé 5,063 écoles. Mais, en revanche, 2,039 écoles congréganistes ont été fondées, c'est-à-dire que les écoles congréganistes publiques supprimées ont été remplacées en partie par les écoles congréganistes libres. En ce qui concerne le nombre des élèves, on constate qu'avant la laïcisation, ces 5,063 écoles avaient 648,824 élèves. Après la laïcisation, elles n'en ont plus eu que 495,963, soit une diminution de 152,861. Les 2,839 écoles congréganistes nouvelles, créées pour faire concurrence aux écoles laïques, n'ont que 354,473 élèves. C'est-à-dire, en résumé, que la laïcisation a fait perdre environ 190,000 élèves à l'enseignement congréganiste.

Nous donnons ces chiffres pour ce qu'ils valent et sans commentaires. Nous les avons empruntés à un travail que vient de publier M. Levasseur, au nom de la commission de statistique. Ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que l'application de la loi scolaire n'a pas eu le résultat espéré par les réactionnaires. Non seulement elle n'a pas dépeuplé les écoles de l'Etat, mais elle

n'a pas augmenté le nombre des élèves des écoles congréganistes.

Les pères de famille qui savent à quoi s'en tenir sur les accusations et les récriminations formulées par les adversaires de la République n'ont pas été dupes de la comédie jouée à cette occasion par la presse conservatrice.

Ils savent pertinemment que la neutralité de l'école primaire n'implique pas la négation de toute morale et qu'elle ne signifie pas, comme le prétendent les cléricaux : irreligion et athéisme ; elle leur apparaît, au contraire, comme une affirmation de la liberté de conscience.

N'est-il pas en effet conforme à la logique d'établir une ligne de démarcation entre ce qui est du ressort de la raison et ce qui est du ressort de la conscience, de séparer l'enseignement donné à l'école de l'instruction religieuse qui reste le domaine exclusif du ministre des cultes ?

Agir autrement c'est, quoi qu'on puisse dire les adversaires de la loi scolaire, méconnaître la liberté de conscience et faire de l'école une succursale de la sacristie. Or, ce n'est pas ainsi que l'on doit comprendre et pratiquer l'enseignement dans un pays démocratique.

LE NOUVEAU RÉGIME ÉCONOMIQUE

On commence à se préoccuper de la question de savoir quel régime économique la France va se donner pour succéder à celui des traités de commerce qui est en vigueur depuis trente et un ans. La proximité de l'échéance des traités rend cette question de plus en plus brûlante. C'est, on le sait, le 1er février 1892, c'est-à-dire dans quatre mois, que tous les traités de commerce qui nous lient encore aux puissances, prendront fin définitivement. A cette date, la France aura repris son entière liberté d'action au point de vue économique ; mais on conçoit qu'il n'est pas possible d'attendre cette époque pour instituer le nouveau régime qui doit désormais régler nos rapports commerciaux avec l'étranger. Car si ce régime n'était pas défini au 1er février 1892, c'est le nouveau tarif général des douanes qui devrait être appliqué aux produits venant de l'étranger chez nous. Or, ce tarif est trop élevé pour pouvoir constituer la règle de nos rapports avec l'étranger ; dans certaines de ses parties il est en quelque sorte prohibitif. Il n'est donc qu'un pis-aller et ne doit être employé que vis-à-vis des pays qui refuseraient de nous accorder des avantages commerciaux.

Il est encore impossible à l'heure actuelle de prévoir les solutions qui interviendront. Il y a bien eu des conversations avec les représentants des pays étrangers ; mais ceux-ci gardent encore une réserve calculée. On attend, en effet, à l'extérieur le vote du Sénat, afin d'être fixé sur le caractère définitif de notre nouveau tarif général. On veut savoir si le Sénat ratifiera purement et simplement les chiffres de la Chambre ou — étant donné son caractère encore plus protectionniste que celui de la Chambre — il élèvera pas les droits établis par cette dernière.

Ce n'est donc qu'après que le Sénat et la Chambre se seront mis d'accord sur un tarif commun que les négociations pourront être engagées par notre gouvernement avec les puissances étrangères. On espère que le Sénat aura assez du délai d'un mois et demi — qui doit s'écouler de l'ouverture de la session à la fin de novembre — pour discuter le tarif général. Il resterait donc au gouvernement deux mois, ceux de décembre et de janvier, pour négocier avec l'étranger.

D'ores et déjà on peut dire que le régime des traités à longue durée ne sera pas renouvelé. C'est entre deux autres systèmes qu'il faudra opter. Le premier est celui des conventions à courte durée, trois ou cinq ans au plus, c'est-à-dire consolidant pendant cette durée les avantages mutuellement consentis ; le

second consiste à s'octroyer mutuellement par des lois faites par chaque Etat, en vertu de sa souveraineté intérieure, le régime de la nation la plus favorisée, privilégiée toujours révoquée, d'ailleurs, et nous laissant, en ce qui nous concerne, le droit de modifier notre tarif à tout instant.

Notre gouvernement, on le sait, n'a dénoncé, il y a un an, que les traités de commerce à longue durée, tels que ceux de la Belgique, la Suisse, l'Espagne. Mais il a maintenu les conventions comportant le régime de la nation la plus favorisée que nous avons avec quelques puissances, l'Autriche et la Roumanie notamment. Ces conventions restent, en effet, dans l'un des termes de l'alternative que nous indiquons plus haut, le second terme de l'alternative est déjà existant aussi, notamment en ce qui concerne l'Angleterre et la Grèce. De sorte qu'on se trouve en présence de systèmes connus et pratiqués, ce qui rendra la solution sans doute plus facile et plus prompte.

Un nouveau torpilleur. — Les ateliers des forges et chantiers de la Seyne viennent de livrer à l'Etat le torpilleur de haute mer « Béclair », le premier des trois torpilleurs de 47 mètres qui leur ont été commandés dernièrement. Jusqu'ici l'industrie était autorisée à garder ces bâtiments jusqu'à l'achèvement des essais, mais les récentes circulaires en ont décidé autrement. L'« Béclair » fera lundi les essais de sa vitesse, qui doit atteindre 22 nœuds au minimum, soit près de 41 kilomètres à l'heure au minimum.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 18 septembre.

DÉCORATION DIPLOMATIQUE

Essad-Pacha, ambassadeur de Turquie à Paris, s'est rendu ce matin au quai d'Orsay pour annoncer au ministre des affaires étrangères que le sultan venait de lui conférer le grand cordon de l'ordre de l'Osmanie, et à Mme Ribot, Pordre du Chekakat.

UN FAUX BRUIT

Contrairement au bruit enregistré par le « Droit », il est inexact que M. de Freycinet ait autorisé des militaires à prendre part au pèlerinage de Rome.

TOUJOURS LA FORME

M. de Lanessan s'est plaint d'avoir été reçu, à Hainpong, par les fonctionnaires français, d'une façon plus que froide, malgré une température de 38 degrés à l'ombre. La raison en est bien simple. Le nouveau gouverneur avait pressenti pour sa réception le port de l'habit noir. Or, ce vêtement ridicule n'est pas de mise en Extrême-Orient et la plupart de nos fonctionnaires ne le possèdent pas.

M. de Lanessan, lui, était revêtu de l'habit, mais il souffrait tellement que le viceroi, pris de pitié, le fit couvrir d'un immense parasol.

Malgré cette burlesque aventure, un article vient d'être publié disant que le gouverneur ne recevrait dorénavant personne autrement qu'en habit.

AUX ILES BISSAGOS

De nouveaux troubles viennent d'éclater aux îles Bissagos. Ces îles, qui appartiennent au Portugal, sont situées vis-à-vis de la côte occidentale de la Sénégambie, à l'embouchure du Rio-Grand.

Plusieurs Européens ont été massacrés, entre autres le représentant de la maison Blanchard, dont le principal établissement est à Gorée.

La maison Blanchard a demandé la protection du gouvernement français. Un aviso va être envoyé sur les lieux.

GUERRE ET MARINE

Paris, 18 septembre.

Les soutiens de famille. — Le Journal officiel vient de promulguer un décret récapitulant les règlements et circulaires éparpillés dans les bulletins officiels et soumettant tout ce qui concerne les congés et permissions à un dispositif minutieux. La seule partie intéressante est celle qui a trait à l'envoi en congé, après un an ou deux ans de service, des jeunes gens qui ont droit à cette exemption comme soutiens de famille, à raison de 1/2 du contingent.

Les militaires qui sollicitent des congés à titre de soutien de famille, dit le texte officiel, doivent posséder une instruction militaire suffisante et n'avoir rien laissé à désirer sous le rapport de la conduite et de la

manière de servir. Ces congés sont valables jusqu'à l'époque du passage des titulaires dans la réserve de l'armée active.

Les militaires placés dans cette position, qui ne remplissent pas leurs devoirs de famille, peuvent être rappelés au service dans les conditions indiquées par les deux derniers paragraphes de l'article 22 de la loi du 15 juillet 1889.

Pour assurer l'application de cette prescription, les chefs de corps donneront avis aux maires des localités où les militaires déclareront se rendre, pour jour de leur congé, des décisions concernant ces hommes.

Un nouveau torpilleur. — Les ateliers des forges et chantiers de la Seyne viennent de livrer à l'Etat le torpilleur de haute mer « Béclair », le premier des trois torpilleurs de 47 mètres qui leur ont été commandés dernièrement. Jusqu'ici l'industrie était autorisée à garder ces bâtiments jusqu'à l'achèvement des essais, mais les récentes circulaires en ont décidé autrement. L'« Béclair » fera lundi les essais de sa vitesse, qui doit atteindre 22 nœuds au minimum, soit près de 41 kilomètres à l'heure au minimum.

La place de Belfort. — Voici quelques renseignements inédits sur les projets de travaux ayant pour but de renforcer la puissance défensive de la place de Belfort. Les projets en question ne sont que la suite de l'ensemble d'un plan conçu dès 1875, lequel, une fois exécuté, fera de Belfort la place de guerre la plus puissante, tant par ses moyens défensifs que par les ressources qu'elle offrira à une armée susceptible de prendre une vigoureuse offensive.

Les projets actuels consistent à faire de certains ouvrages de premier ordre de véritables groupes indépendants, en les appuyant d'ouvrages d'ordre secondaire. Autrement dit, il s'agit de construire de nouveaux forts, mais de catégorie moindre et qui seront comme des accotements aux grands forts.

Ils doivent pouvoir recevoir des effectifs d'infanterie et donner en même temps à ceux-ci un abri très sûr. C'est pour cela sans doute qu'on les désigne forts d'infanterie.

Ces forts d'infanterie nouveaux seront tous situés à l'ouest de la forteresse proprement dite, entre le fort de Giromagny et celui du mont Valdois ; on en groupera quelques-uns autour du fort du Salbert, ils occuperont une étendue de près de cinq hectares et deux terrains que le génie militaire demande à acquérir à la ville et dont il débat actuellement les prix avec la municipalité belfortaine.

L'AFFAIRE DE SIGRI

L'attitude de la Porte à propos de Sigri. — Incident tiré au clair. — La question des Dardanelles. — L'arrangement turco-russe.

Londres, 18 septembre.

Lorsque la Porte eut connaissance que des marins anglais avaient débarqué à Sigri, elle a immédiatement demandé au Foreign Office des explications à ce sujet.

Un Foreign Office, on a tout simplement répondu qu'on ignorait le premier mot de cette affaire, et qu'il devait y avoir un malentendu, car un débarquement des troupes britanniques ne pouvait évidemment s'effectuer que sur un ordre du gouvernement de la reine.

Or, jamais le gouvernement n'avait donné un ordre semblable.

En présence du fait au sujet duquel des explications étaient demandées, ajoutait-on, une seule explication était plausible : il s'agissait, sans aucun doute, de quelque partie de chasse ou d'un pique-nique quelconque organisé par les officiers de l'escadre, et qui avait pu entraîner la descente à terre d'un certain nombre d'officiers et de marins, pour lesquels des tentes auraient été dressées.

Ces explications du Foreign Office ont eu pour effet de rassurer complètement la Porte, qui considéra, dès lors, l'incident comme étant complètement vidé.

Toutefois, le simple fait que la Porte a cru devoir faire demander des explications au Foreign Office prouve sans conteste qu'aucune permission d'effectuer un débarquement d'une nature quelconque dans l'île de Sigri n'avait été demandée aux autorités turques.

Les Responsabilités

Mais s'il est vrai, de par ailleurs, ainsi qu'on l'affirme en bon endroit, et ainsi que l'admettent certains journaux de Londres, qu'il ne s'agissait ni d'une partie de chasse

ni d'un simple pique-nique, mais bien d'un débarquement avec accompagnement d'exercices, de tir au canon et de placement de torpilles, il reste à savoir à qui incombe la responsabilité de ce débarquement, qui de fait inévitablement produira une grande inquiétude, étant donné l'état de nervosité de l'opinion publique, provoqué par les articles comminatoires de certains journaux anglais au sujet des Dardanelles.

Et cependant rien ne justifiait le fond ni le ton de ces articles.

Les informations très précises et absolument authentiques que j'ai été à même de prendre me permettent d'affirmer encore une fois que cette question des Dardanelles n'a soulevé, de la part d'aucune chancellerie, la plus légère objection ni la moindre difficulté.

On me confirme, à ce sujet, les renseignements donnés dans le Times d'hier matin par le correspondant parisien de ce journal, en ce qui concerne le règlement de la question du passage dans les Dardanelles des navires de commerce russes ; ce n'est pas une convention, mais un simple arrangement qui est intervenu entre la Russie et le sultan.

Toutefois, le télégramme du correspondant du journal de la Cité a besoin d'être complété et expliqué, en ce sens qu'il semble viser les navires russes de toutes les catégories, tandis que l'arrangement conclu entre la Porte et la Russie ne s'applique exclusivement qu'aux navires faisant partie de la flotte « volontaire » russe, lesquels hâtent pavillon commercial.

On dément de nouveau de la façon la plus catégorique qu'en dehors de cet arrangement, consenti par Abdul-Hamid, il soit intervenu aucune convention entre la Russie et la Turquie.

Le gouvernement de la reine, en ce qui la concerne n'a jusqu'à ce jour soulevé aucune difficulté relativement au droit de passage accordé à la flotte volontaire russe.

Distinction à faire

On ne fait observer, d'ailleurs, que la nouvelle décision du sultan au sujet de ce droit de passage ne pourrait soulever, en dernier ressort, qu'une seule question, laquelle sera peut-être soulevée ultérieurement à une commission européenne et qui pourrait bien, par la suite, faire l'objet d'une conférence entre les gouvernements de l'Europe.

Cette question consisterait à se mettre d'accord sur ce qu'on doit diplomatiquement entendre par « navires de guerre ».

En effet, les traités qui ferment les Dardanelles aux navires de guerre ne donnent aucune définition spécifique des navires de guerre visés par la prohibition.

Or, depuis que ces traités ont été conclus et renouvelés, les marines de guerre de toutes les grandes puissances ont fait entrer dans leurs plans de mobilisation des navires de commerce qui, à la rigueur dans certaines circonstances, pourraient être considérées comme navires de guerre, au même titre que les navires de la flotte volontaire russe, qui font le trajet de la mer Noire aux ports du Pacifique, ayant à bord des ouvriers des condamnés et des soldats allant prendre ou quittant le service.

On comprendra aisément que l'intérêt de cette définition nouvelle des « navires de guerre » ne se limite pas à la question du passage des Dardanelles, mais a des conséquences nouvelles pour beaucoup d'autres points maritimes stratégiques.

INCIDENT FRANCO-ITALIEN

Marseille, 18 septembre.

Je vous signalerai un fait étrange rapporté par les passagers du steamer « Amérique », de la compagnie Fraissinet, arrivé au Levant. Ce navire entra le 8 septembre dans le port de Salonique, où se trouvaient un cuirassé et un croiseur anglais et plusieurs vaisseaux de guerre turcs et italiens.

Le commandant de l'« Amérique » fit les saluts d'usage, auxquels répondirent les vaisseaux anglais et turcs, et non les italiens.

Le commandant salua une seconde fois mais les vaisseaux italiens persistèrent dans leur attitude première.

Ce fait étrange a été porté à la connaissance de l'ambassade française à Constantinople pour en référer au gouvernement français.

LE CZAR BLANC

Le Czar blanc libérateur d'Asie. — Influence d'une espérance. — Un rival du pape. — Anglais et Russes. — L'Asie entre deux peuples. — L'avenir de l'Afghanistan. — Les choses inséparables. — Le symbole de la délivrance.

Quand on a voyagé en Asie, on se rend compte du rôle qu'un avenir certain garde à la Russie dans ce continent, car partout on y a vu que l'imagination des malheureux se tournait vers le « Czar blanc libérateur ».

Ceux qui souffrent ignorent pour la plupart quel est en réalité ce souverain dont ils invoquent le nom, mais une légende mystérieuse le leur représente comme un être providentiel destiné à soulager leur misère.

Il vient en lui une sorte de Messie qui allégera pour eux le poids du jour, qui fera régner la Justice sur la terre, qui les délivrera de leurs oppresseurs.

En un mot, l'Empereur de Russie personnel, aux yeux de millions d'Asiatiques ignorants et fanatiques, le plus grand des biens pour les infortunés : il s'appelle l'espérance.

Cela est si vrai qu'un archevêque catholique, prélat in partibus d'un diocèse considérable de la Turquie d'Asie, déclarait qu'il lui était impossible de faire aucun prosélytisme, parce que tous les misérables, se convertissant au christianisme, voulaient être de la religion du czar et embrasser la coupe orthodoxe.

Entre le pape blanc et le czar blanc, dit-il, on n'hésite pas en Asie ; on ignore le Vatican et on ne connaît que l'Empereur de Russie.

Ce résultat est dû à la politique habile, persévérante et tolérante suivie par le gouvernement russe depuis de longues années.

Il explique les iniquités des Anglais pour leurs immenses possessions des Indes, et leur conseil de ne pas précipiter l'heure où un choc se produira, car, en cas de lutte, la Russie aurait certainement pour elle les vœux des peuples.

Depuis le commencement de notre siècle, la rivalité des races slaves et britanniques en Asie s'est manifestée souvent, mais de vastes étendues de territoires séparant encore les avant-gardes russe et anglaise ; aujourd'hui elles sont presque en présence.

L'Angleterre a bien réussi à nous faire perdre le fruit des conquêtes de Sulfren ; de 1793 à 1803, profitant de nos luttes en Europe, elle est parvenue à nous chasser des Indes ; en 1814, elle nous a imposé, comme restriction à la restitution de Mahé, de Karikal, de Yanam, de Pondichéry, de Chandernagor, l'obligation de ne construire aucune espèce de fortifications et de n'entretenir dans ces possessions que le nombre de soldats nécessaires au maintien de la police, mais elle est restée dans un redoutable tête-à-tête avec la Russie.

Les diplomates anglais n'avaient pas prévu que l'Asie pouvait être conquise par terre aussi bien, mieux même, que par mer, et ils s'étaient endormis dans une trompeuse confiance quand ils eurent fermé les Indes à leurs seuls rivaux maritimes.

Les Français ne portant plus ombre à leur toute puissance, les Anglais étendent leur domination et rêvent de conquérir tout le continent asiatique ; c'est alors qu'ils se heurtèrent à l'antagonisme des Russes.

C'est un curieux spectacle que celui de ces deux peuples ensermant l'Asie l'un par l'est en venant des Indes, l'autre par l'ouest en débarquant sur les rivages de la mer Noire et la mer Caspienne.

Au début, les difficultés n'étaient pas les mêmes et l'œuvre russe exigeait des efforts beaucoup plus grands, car rien n'impose des sacrifices d'hommes et d'argent comparables à ceux nécessités par une marche à travers des pays immenses, n'ayant pas de routes, où chaque soldat doit se faire pionnier.

Mais tout est changé depuis que la ligne du chemin de fer transcaspien a été construite avec une rapidité étonnante par le général Annenkoff.

Arrivé à Merv, qui est une position stratégique de premier ordre, à la faveur des embarras des Anglais au Soudan en 1883, la Russie a maintenu un embranchement ferré sur Samarcande, tandis qu'un autre incline au sud vers la frontière afghane, dans la direction d'Hérat.

Le sort de l'Afghanistan est entre les mains des armées Russes.

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 19 Septembre (21)

ABANDONNÉE !

PAR Charles MÈROUVEL

Mlle DE ROYE-TREVILLE

« Il a engagé lui-même l'équipage, quinze hommes et le second, dont il répond. »

« Vous aurez à payer une traite de cent quarante mille francs à la maison Cook, fin août. »

« Pour le surplus, mes économies de jeune fille me suffisent, et si l'argent manquait en route, j'aurais recours à vous. »

« Ne soyez pas inquiet. L'Hirondelle — c'est le nom du yacht — ouvrira ses ailes et ne sombrera pas. »

« Pour tout le monde, en m'embarquant, je cède à la passion subite qui m'est venue pour les voyages. »

« Je veux visiter, pendant que je suis libre encore, les côtes de la Méditerranée et de l'Océan. »

mais je me reprocherais de vous imposer une telle fatigue, un sacrifice si pénible de vos habitudes.

Et puis, j'ai besoin de quelqu'un pour me défendre en mon absence, et je veux que vous restiez à votre poste !

« Le mouvement, la vue des choses inconnues, une existence accidentée et voyageuse de quelques semaines, de quelques mois peut-être, rendront à mon esprit troublé la tranquillité que j'ai perdue. »

« La plus grande preuve d'affection que vous puissiez me donner est de ne jamais me demander mon secret. »

« Je pars donc. »

« Mon but, je ne saurais le dire. J'irai où le caprice des vents me poussera, où la mer me sera propice. »

« Adieu. Soyez sans crainte. Mon intention n'est pas de m'exposer aux incertitudes d'une lointaine traversée, mais seulement d'entreprendre une promenade plus longue sans doute que celle du Havre à Brighton ou de Dieppe à Boulogne, mais pas plus dangereuse ! »

« J'emmene avec moi Ursule en qui vous pouvez avoir toute confiance. »

« Elle me suffira ! »

« Il y a en ceci une question d'honneur et je ne veux pas exciter de haines dont les conséquences ne pourraient être que terribles. »

« Adieu encore, ou plutôt au revoir. »

« Je vous embrasse, mon bon oncle, à deux bras comme quand j'étais petite. Mon âme reste avec vous. »

« Votre GERMAINE. »

Le général laissa tomber ses mains sur ses genoux et respira longuement.

« Esprit troublé... chagrin mortel ; question d'honneur... funeste nécessité... dit-il. Comprends rien du tout, sinon qu'elle est malheureuse ! Elle ! C'est impossible... La défendre ! Je sais là ! Mais qui l'attaquerait !... Sacrebleu ! »

Il reprit la lettre et l'examina de nouveau.

Il y avait un post-scriptum.

M. de Trévillé n'osa pas le lire tout d'abord.

Le mot y était !

En un instant le général entrevit la vérité. Il se rappela divers détails, la pâleur de sa nièce, l'amour de l'isolement qui s'était si subitement emparé d'elle à son retour des Essarts ; l'aliénation de sa santé !

Un doute horrible lui vint ou plutôt une lumière se fit en lui.

Elle était compromise, perdue !

Par qui ?

Comment ?

Le sang lui monta, comme un flot, à la tête !

Il reprit la lettre, la parcourut de nouveau en se pesant les termes et enfin arriva au post-scriptum.

D'ordinaire, si à la suite de quatre pages de correspondance, il se trouve deux lignes de post-scriptum, méfiez-vous.

Elles contiennent l'intérêt de l'affaire. Le venin est là, comme aux aspics, dans la queue.

Voici ce que disait Germaine :

« Je dois vous charger d'un message pour mon futur. »

« Vous l'avez de mon départ dans les termes que vous jugerez convenables. »

« Il est inutile qu'il réclame des explications que je ne lui donnerais pas. »

« Je n'en dis rien à personne. »

« Libre encore, j'use de ma liberté. »

« Je m'en vais par amour du mouvement, des voyages. »

« Je vous l'ai dit. »

« Si M. de Beaulieu s'en formalise, qu'il se rappelle que j'ai réclaté de son amitié une aveugle confiance. »

« C'est en me l'accordant qu'il me prouvera la grandeur et la sincérité de son amour. »

« S'il me la refuse, quelque regret que j'éprouve d'une rupture qui me désolera, j'ai la faiblesse de l'avouer, je ne reculerai pas devant le devoir que mon orgueil m'imposerait. »

« Je lui rendrais sa parole, simplement. »

« Il est donc l'arbitre de notre sort. »

«

Or, l'Afghanistan est le réduit central qui assurera à ses maîtres la prédominance en Asie.

Ce pays forme un immense bastion naturel, placé en avant des possessions russes et anglaises qu'il sépare.

Il renferme tous les défilés, toutes les passes, toutes les routes qui conduisent de l'un des empires dans l'autre; en langage militaire, il les domine, il les commande tous deux.

C'est l'idée qu'exprimait jadis, à la tribune du parlement anglais, lord Beaconsfield, alors premier ministre de la reine Victoria, lorsqu'il disait que les défilés de l'Afghanistan étaient indispensables à la sécurité de l'Empire britannique aux Indes et qu'ils en constituaient « la frontière scientifique ».

Le mot était frappant et destiné à avoir le succès oratoire qu'il obtint; il impliquait le secret prophétique du point où la collision se produira dans l'avenir entre la Russie et l'Angleterre.

Sans doute le moment de la rencontre a été retardé à la suite de négociations qui eurent lieu en 1856 entre Saint-Petersbourg et Londres; mais un proverbe dit que « ce qui est différé n'est pas perdu ».

Il y a des choses inévitables, fatales, écrites dans le livre mystérieux de l'avenir.

La situation des deux peuples sera fort différente à l'heure décisive.

La Grande-Bretagne, par sa politique toute d'oppression, par ses violences, s'est attiré des inimitiés qui n'hésiteront pas à saisir l'occasion pour se manifester.

Son armée de cipaves est peu sûre et ce serait pour elle une illusion de croire que la mémoire des événements de 1857 est oubliée.

Les victoires éphémères de Nara-Sahib lors de la fameuse révolte des cipaves, ont montré aux populations que les Anglais pouvaient être vaincus, et les atrocités de la répression ont semé des haines qui, tôt ou tard, produiront leurs fruits.

Les horreurs commises par les soldats britanniques furent telles qu'elles furent réprouvées dans leur propre patrie; le Parlement, en 1858 dut voter la suppression de la compagnie des Indes et publier une amnistie, dans l'espoir d'apaiser des ressentiments implacables.

Les Indes ne sont pas, d'ailleurs, le seul point où se choquent les intérêts russes et anglais.

En Chine, le commerce des deux peuples se fait concurrence, et les produits des manufactures de Manchester ou de Birmingham se heurtent aux draps légers et bon marché venant de Russie.

Or, la question commerciale domine toute la politique anglaise.

Pendant la guerre qui se termina par l'entente à Pékin du général Tomteban, un de nos compatriotes s'étonna de voir les Anglais imposant aux Chinois, autant qu'ils le pouvaient, le vice affreux de fumer l'opium.

« Quel avantage avez-vous, disait-il, à augmenter le nombre des malheureux qui tuent ainsi leur intelligence et leur santé? »

L'Anglais ne se dément pas un instant et répondit avec une effroyable inconscience qu'il fallait bien trouver un écoulement à l'opium des Indes, afin que les Indous cessent de farger pour payer les objets qu'ils achetaient en Angleterre.

« Alors, s'écria le Français, nous sommes ici pour que les petits conteurs de Sheffield trouvent acquiescements en Asie? C'est dur! »

On sait, d'ailleurs, que la Russie a une longue frontière commune avec la Chine, depuis qu'elle s'est fait concéder par le Ciel l'Empire de la vallée de l'Amour et des privilèges commerciaux.

Mais là aussi, les Russes sont beaucoup moins détestés que les Anglais, et on doit remarquer combien leurs ambassadeurs à Pékin s'efforcent toujours d'agir par la persuasion et la douceur et redoutent les attitudes comminatoires.

Dans tout l'Orient, le « Czar blanc » symbolise la délivrance; il poursuit la conquête des cœurs, la seule qui assure la possession pacifique des pays.

M. CARNOT DANS L'EST

A REIMS

Reims, 18 septembre.

Le président de la République est arrivé à 9 h. 50.

Le maire lui a souhaité la bienvenue à la gare.

L'entrée à Reims a eu lieu par une pluie battante. Le préfet, les généraux, les sénateurs et les députés sont tous plus ou moins trempés.

Le cortège s'avance entre une haie de parapluies, ce qui a atténué le prestige et la solennité de l'entrée. L'enthousiasme s'en ressent; cependant on crie beaucoup : « Vive Carnot! Vive la République! » et aussi : « Vive Bourgeois! »

Les Réceptions

Le président de la République s'est rendu immédiatement à l'Hôtel de Ville, où ont eu lieu les réceptions.

Le président de la chambre de commerce a dit à M. Carnot : « De grandes questions qui intéressent notre commerce et notre industrie ont été et seront encore agitées au Parlement. La chambre de commerce de Reims a été heureuse de voir avec quelle énergie le gouvernement a défendu le principe de l'entente en franchise des matières premières en général, et en particulier de la laine étrangère, indispensable à notre industrie locale. »

« Il est regrettable que ce résultat n'ait pu être obtenu qu'au détriment des produits alimentaires. »

« Nous espérons encore que des adoucissements pourront y être apportés. »

« Nous comptons aussi sur votre gouvernement, Monsieur le président, pour renouveler les traités de commerce avec les nations étrangères, avec lesquelles nous pouvons échanger nos produits, afin de ne pas nous trouver exposés à des relèvements de droits qui viendraient entraver notre commerce d'exportation, si nécessaire à l'écoulement de notre production, à laquelle le marché intérieur ne saurait suffire. »

« C'est donc pleins de confiance que nous entrevoisons l'avenir, quelles que soient les souffrances actuelles de l'industrie. »

Le président de la République a répondu ainsi : « Je vous remercie des paroles qui s'adressent à ma personne; en ce qui concerne les intérêts commerciaux de la région, je sais qu'il existe des conflits, mais il appartient

au gouvernement et aux Chambres de se prononcer sur la situation. Dans tous les cas vous pouvez être convaincu que les intérêts d'une grande cité comme Reims ne seront certainement pas sacrifiés. »

Le général Voisin, commandant la 12e division, a présenté les officiers de la garnison et ensuite les réservistes.

« Les officiers de la réserve et de l'armée territoriale, a dit le général Voisin, sont le complément de l'armée active. Je suis heureux de constater leur attachement à leurs devoirs. »

« Je sais, a répondu le président de la République, que nous pouvons compter sur eux dans toutes circonstances. Nous serons heureux de les voir à l'œuvre l'année prochaine quand le ministre de la guerre aura réalisé le projet dont il vous a parlé. »

M. Peschard, vicair général, a ensuite présenté le clergé. M. Carnot lui a répondu : « Je vous remercie des paroles que vous venez de m'adresser. La sympathie que manifeste le clergé rémois pour les travailleurs ne peut trouver qu'un appui dans le gouvernement qui a, vous le savez, le plus profond souci de leurs intérêts, et qui a fait plus qu'aucun autre pour les œuvres de prévoyance et de mutualité. Il persévérera dans cette voie du relèvement de la dignité et de la situation des ouvriers, et il est heureux de trouver en vous des collaborateurs. »

Au président du tribunal de commerce, qui rapportait sur la conduite personnelle de M. Carnot les grands succès obtenus par la politique extérieure de la France, M. Carnot a dit :

« Vous exagérez beaucoup mon œuvre personnelle; c'est l'œuvre de la France tout entière et de mes collaborateurs. »

Aux membres de l'Association fraternelle des employés de chemins de fer M. Carnot a dit :

« Votre visite me fait grand plaisir. Nous avons hier, vu l'armée chargée de défendre le territoire; vous aussi, vous faites partie de l'armée et vous devez toujours observer une complète discipline, afin qu'à un moment donné on puisse vous trouver tous au poste de combat. »

Visite de la Ville

Reims, 18 septembre.

M. Carnot a visité cette après-midi l'Exposition industrielle installée au lycée, où on lui a offert, pour M. Carnot, deux robes fines en mérinos, l'une en cachemire. Il s'est rendu ensuite dans une des plus importantes fabriques de tissus de la ville. Tous les ouvriers étaient à leur poste et les métiers en activité.

On a montré au président de la République une belle couverture en laine qui est destinée à Mme Carnot et qui porte son chiffre.

M. Souvray ayant à sa droite et à sa gauche les deux directeurs de l'usine, lui a adressé un discours dans lequel il l'a qualifié de premier travailleur de France.

Une jeune fille lui a présenté un bouquet, et le plus âgé des associés a prononcé une chaleureuse allocution.

Le président de la République a parcouru ensuite les parties les plus curieuses des caves d'une des maisons de Champagne les plus renommées. Un vin d'honneur lui a été offert.

Un des co-associés de la maison, M. Vassier, a reçu la croix de la Légion-d'honneur.

Une cantate composée en l'honneur de M. Carnot, a été chantée par M. Riva, ex-pensionnaire de l'Opéra, accompagné par les chœurs de l'Opéra : « Les Enfants de Saint-Remi ».

Après cette visite, le cortège a parcouru différents faubourgs et les principaux quartiers de la cité rémoise. Le chef de l'Etat est descendu à l'Hôtel-Dieu et un groupe scolaire. Il s'est fait arrêter quelques instants devant le portail de la cathédrale qu'il a admiré; puis, il est rentré à la sous-préfecture.

Partout, l'empressement de la population a été d'autant plus grand que la pluie de la matinée avait cessé et que le temps, quoique couvert s'est maintenu au beau.

LE BANQUET

Reims, 18 septembre.

Le banquet offert ce soir par la municipalité au président de la République a eu lieu dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, ornée pour la circonstance d'écussons et de drapeaux.

A la place de chaque invité, se trouvait, avec le menu, le portrait de M. Carnot, portrait identique à celui donné il y a deux ans au banquet des maîtres.

Vu l'extrémité de la pièce, le nombre des convives avait été réduit à 180.

Par suite d'une malentendu sans doute, on a commencé avant l'arrivée de M. le président de la République, de sorte que le potage et les hors-d'œuvre avaient été mangés quand M. Carnot a fait son entrée.

Il a pris place à la table d'honneur, ayant à sa droite le maire, M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, M. Diancourt, sénateur; le général Voisin, M. Lanquet, député, et à sa gauche M. Barbey, ministre de la marine; le général Jamont; M. Margaine, sénateur; le général Brugère et M. Thomas, député.

Reims, 18 septembre.

Après le banquet, le président de la République a assisté à une réception ouverte dans les salons de l'Hôtel de Ville. Il y a été très entouré.

Lorsqu'il est sorti pour prendre le train qui devait le reconduire à Châlons, la foule lui a fait une ovation enthousiaste. Il doit rentrer à 11 heures 20 dans le chef-lieu de la Marne.

La presse autrichienne

Vienne, 18 septembre.

Le discours de M. Carnot à Vitry est très favorablement accueilli dans les journaux politiques autrichiens. On loue grandement la digne et pacifique harangue présidentielle, et il ne manque pas de personnes qui opposent, en l'approuvant hautement, la modération de l'allocution de M. Carnot à la vacuité de langage de l'empereur Guillaume II à Erfurt, et qui trouvent qu'une meilleure réponse ne pouvait être faite au souverain allemand.

La presse viennoise applaudit sans réserve aux paroles du président.

LES GRANDES MANŒUVRES

Dislocation des troupes

Vitry-le-François, 18 septembre.

La dislocation, commencée à minuit, se fait avec un ordre merveilleux; sur les ordres de Bar-le-Duc et de Châlons, toutes les troupes sont renvoyées par voie ferrée dans les gares de Vitry, Arzillères, Gigny, Blesme, Saint-Dizier et Eclaron.

L'arrivée aux gares et l'embarquement ont lieu avec une précision remarquable. C'est le clou de ces manœuvres où le sang-froid et la régularité ont cependant les qualités dominantes.

Les bureaux de la trésorerie militaire mobilisés pour les grandes manœuvres ont acquis pendant une période de quinze jours, des mandats pour près de 3,800,000 francs, dont 3,440,000 représentés par la solde des

troupes et les indemnités de route, dont le nombre dépasse 430,000 francs.

Si on ajoute à ces sommes ce qui a été dépensé par les officiers de tous grades et par les curieux qui ont suivi les manœuvres, on peut évaluer à environ 4,500,000 francs l'argent qui reste dans les départements de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne par suite du passage des troupes.

Un acte de malveillance

Reims, 18 septembre.

Hier, à la revue, trois canons se sont détachés de leur avant-train, pendant le défilé de l'artillerie.

Les trois pièces appartenaient à la même batterie.

Ce détail semblait indiquer que l'accident était dû à la malveillance.

L'enquête, ouverte aussitôt, apprend qu'il est à peu près démontré que le coupable est un artilleur qui avait été puni quelques jours avant la revue.

Ordre du jour du général Saussier

Vitry-le-François, 18 septembre.

Le général Saussier a adressé aux troupes qu'il a commandées l'ordre général suivant :

« Au moment de la dislocation des troupes qu'il a l'honneur de commander, le général directeur des manœuvres est heureux de rendre hautement témoignage à leur zèle et à leurs efforts. L'état-major de l'armée a donné la certitude que sous l'habile direction d'un chef hors ligne, il est prêt à s'élancer dans toutes les éventualités de la guerre. L'infanterie a supporté des fatigues souvent peu ordinaires avec une énergie et une force de résistance qui prouvent qu'elle ne se laisse en rien commettre de marche à ses côtés de la République et de l'Empire. L'infanterie de marine mérite de prendre part à ces éloges. La cavalerie a montré que, grâce à la vive intelligence de nos soldats, elle possède toutes les aptitudes voulues pour éclairer et protéger nos opérations en mouvement. L'artillerie s'est fait remarquer en toutes circonstances par sa belle tenue, par sa mobilité et généralement par le choix judicieux de ses emplacements. »

« L'organisation défensive des positions, la déviation de la voie ferrée et le lancement du pont métallique si rapidement effectués à Mathaux, les utiles indications obtenues au moyen du ballon captif, ont permis au génie de s'affirmer comme une véritable armée sur le champ de bataille. Le service de santé a toujours été à la hauteur d'une situation parfois difficile. La télégraphie, le trésor et les postes ont fonctionné avec une parfaite régularité. »

« Tout le monde, en un mot, a rivalisé d'entrain et d'ardeur pendant la durée des manœuvres. »

« Pour l'entendance, toutefois, le général directeur tient à insister d'une façon particulière à constater que, grâce aux efforts dévoués, grâce aussi au principe fécond qui a mis l'administration et le commandement dans une seule main, elle a toujours été à même de pourvoir à tous les besoins du soldat. »

« Le service des chemins de fer, intimement lié aujourd'hui à tous nos services militaires, ne doit pas être oublié ici, et la grande compagnie de l'Est a droit à notre gratitude pour l'habileté et l'activité de ses agents qui ont assuré l'entretien de la voie et le service de la Concorde, aucun incident de ce côté. »

« Enfin, le général directeur des manœuvres ne veut pas terminer cet ordre général sans remercier les populations des départements que les troupes ont eu à parcourir. Elles ont montré, en supportant avec la plus exécrable bonté les lourdes charges qui leur étaient imposées, un patriotisme et un désintéressement dignes des plus grands éloges. »

« Au grand quartier général, « Vitry-le-François, 18 septembre 1891. « Général SAUSSIER. »

Dépêches Diverses

UN DÉRAILLEMENT

Lons-le-Saulnier, 18 septembre.

Un déraillement, attribué à une erreur d'aiguillage, a eu lieu à Andelot-en-Montagne; deux machines ont été prises en écharpe et fortement endommagées.

Quatre personnes sont blessées.

IMMENSE INCENDIE

Amnezy, 18 septembre.

Un immense incendie a éclaté à une heure du matin, détruisant cinq grandes constructions qui se sont écroulées. Deux autres bâtiments sont fortement endommagés. On évalue les pertes à 4,500,000 francs.

Une vieille fille a été brûlée en voulant sauver ses chats.

ÉTRANGER

Suicide de Mlle Vaccaresco

Milan, 18 septembre.

Mlle Vaccaresco, dont il a été si fort parlé ces temps derniers à la suite de son projet de mariage avec l'héritier du trône de Roumanie, a tenté de se suicider à Milan, où elle se trouve avec sa mère.

Sa funeste décision a été prise à la suite de sa séparation avec la reine de Roumanie. Persuadée qu'elle n'épouserait pas le prince Ferdinand qu'elle aime, que la reine ne peut plus la garder auprès d'elle, ayant formellement promis au roi, l'ancienne demoiselle d'honneur a absorbé un liquide, du laudanum, croit-on.

Une médication énergique a pu la sauver, et la vie de Mlle Vaccaresco n'est plus en danger.

La famille Vaccaresco qui ne possède aucune fortune, se trouve fort embarrassée depuis la disgrâce de la demoiselle d'honneur et la démission forcée de M. Vaccaresco père, ancien ministre de Roumanie à Rome, aussi l'on prétend dans l'entourage de cette famille que Mlle Hélène Vaccaresco, qui a déjà fait plusieurs livres, va écrire l'histoire des derniers événements auxquels elle a été mêlée.

Ce livre jetterait un jour nouveau sur cette affaire qui n'est pas, dit-on, aussi simple que l'on pourrait le croire. Le roi et certains ministres seraient fort malmenés.

Intrigues Anglaises

New-York, 18 septembre.

Le télégramme suivant de Washington a paru dans la *Press* :

« M. Moreno, agent du parti national des îles Hawaï, a soumis au président Harrison une lettre écrite à la reine de Honolulu, laquelle affirme positivement que la Grande-Bretagne n'ouïe des intrigues dans le but de prendre possession de ce royaume. »

La reine des îles Lillinkalani a pris à cœur les intérêts britanniques et se trouve disposée à aider le mouvement favorable à l'occupation du royaume par les forces du Royaume-Uni.

Cette lettre dit d'ailleurs qu'il est indispensable de jouer l'Amérique. L'intervention de M. Harrison a exprimé l'intérêt qu'il prend à cette communication et a prié M. Mo-

reno de communiquer à ce sujet avec M. Blaine.

Guillaume II et le czar

Berlin, 18 septembre.

J'apprends de bonne source que les bruits qui ont couru ces jours derniers au sujet d'une prétendue entrevue du czar et de l'empereur Guillaume ne reposent sur aucun fondement.

Il est vrai que l'empereur doit se rendre le 21 à Stettin, afin d'assister au lancement d'un grand croiseur construit dans les chantiers de la société Vulcan, mais d'après ce que l'on mesure, ce voyage n'implique en rien une rencontre avec le czar.

Il est probable que l'impératrice se rendra aussi à Stettin avec l'empereur.

Après avoir assisté au lancement du nouveau croiseur, l'empereur s'embarquera sur son yacht *Hohenzollern* pour retourner à Kiel.

Quant au czar et à la famille impériale de Russie, ils quitteront Constantinople le 30 septembre et se rendront directement par mer à Saint-Petersbourg sans toucher la côte allemande.

(LOHENGRIN) A PARIS

SEPT CENTS ARRESTATIONS

Paris, 18 septembre.

Les neuf manifestants arrêtés mercredi aux abords de l'Opéra ont été condamnés par la 9e chambre correctionnelle pour rébellion et voies de fait envers les agents, à des peines variant de six jours à quatre mois de prison.

Un des inculpés, garçon boucher, âgé de seize ans, a bénéficié de la loi Bérenger.

Les mesures prises au lendemain soir de la première représentation de *Lohengrin* pour assurer l'ordre aux abords de l'Opéra seront les mêmes aujourd'hui; toutefois les brigades de gardiens de la paix seront renforcées par deux cents hommes de la garde républicaine à cheval.

La soirée

La plupart des journaux de ce matin annoncent à nos nouvelles manifestations; ils donnent même le plan des assaillants, qui doivent aller à l'ambassade d'Allemagne.

En présence de ces menaces, des mesures de police encore plus sévères ont été prises.

Jusqu'à sept heures, les abords de l'Opéra sont calmes.

Le service d'ordre est établi comme mercredi soir; un cordon d'agents cerne le grand refuge qui se trouve au milieu de la place et maintient la circulation des voitures et des piétons.

Au Cercle militaire, dont toutes les fenêtres du premier étage sont ouvertes, une trentaine de personnes sont installées attendant les événements.

On ne voit, jusqu'à présent, que des groupes de badauds dont le nombre tend de plus en plus à augmenter.

L'ambassade de Russie, il y a quatre agents et à l'ambassade allemande quatre-vingt environ, dissimulés aux alentours; doivent aller à l'ambassade d'Allemagne, à la Concorde, aucun incident de ce côté.

Au contrôle de l'Opéra

A huit heures, M. Louis Peyramont, directeur de la *Revue* fait son entrée à l'Opéra, escorté de six ou huit amis. On remarque également l'entrée de quelques membres de l'ancienne Ligue des Patriotes.

Au dehors, le calme le plus complet ne cesse de régner, le public test très clair-semé.

Au contrôle, M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, reconnaissant M. Peyramont et ses amis, dont le commandant Biot, ancien rédacteur à la *Presse*, leur refuse l'accès de la salle.

Ces messieurs étaient porteurs d'un carton loge, au nom de M^{me} Edouard Andrieu, la femme du banquier.

M. Gailard appelé dit que le billet est faux, ces messieurs prétendant l'avoir acheté à l'agence de location du boulevard des Italiens.

M. Clément prend leurs noms et qualités et malgré leurs protestations leur refuse l'entrée.

A l'intérieur aucun incident. L'ouverture est saluée par des applaudissements, la salle est pleine.

La Foule

Vers neuf heures, beaucoup de curieux remonteraient l'avenue de l'Opéra et s'arrêtent au coin de la rue Saint-Augustin.

Une partie va voir la brasserie de Hanovre, et les agents les font circuler facilement. Le restaurant continue à monter l'avenue de l'Opéra et s'arrête, soit devant le cercle militaire, dont les balcons sont plus garnis que tout à l'heure, et devant Marquis, au coin de la rue de la Paix et du boulevard des Capucines.

Beaucoup de camelots crient : « A bas Wagner! »

Le grand due Alexis dine à la Maison d'Or. Une certaine foule stationne devant les croisées sans pousser un cri.

Cent Arrestations

Les arrestations se succèdent pour refus de circuler.

Aux abords de la place de l'Opéra, il doit y en avoir actuellement une centaine.

De nombreux gardiens de la paix gardent la brasserie de Hanovre, rue Saint-Augustin, pour éviter le renouvellement des scènes qui se sont produites mercredi.

Dans la Salle

Plusieurs spectateurs de l'orchestre ont déclaré qu'ils ont reçu pendant plusieurs scènes du deuxième acte des projectiles jetés des quatre premiers loges.

M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, a commencé aussitôt une enquête qui n'a donné aucun résultat.

A 10 heures, on signale cent-soixante arrestations.

Deux Incidents

Le deuxième acte vient de finir au milieu des applaudissements de la salle, cependant deux incidents ont marqué la représentation : Un spectateur placé aux fauteuils d'orchestre, s'est levé et a crié : « Monsieur le chef d'orchestre, voulez-vous avoir l'obligeance de jouer la *Marsellaise*? »

On signale également les arrestations de M. Hervieu et de l'anarchiste Morphy.

A 10 heures, la foule est toujours considérable, mais beaucoup plus calme qu'au mercredi, cependant il y a déjà 200 arrestations pour refus de circuler.

Un égaré

Comme seul incident à signaler, un individu poursuivi par les agents est tombé sur la chaussée; un fiacre qui arrivait à ce moment a passé sur le corps. On dit que les projectiles jetés dans l'Opéra étaient des boules puantes qui ont causé un certain écarté parmi les spectateurs.

La pluie

A dix heures et demie, on ne voit toujours pas plus d'une centaine de manifestants. La pluie qui commence à tomber disperse du reste les curieux. Il ne reste plus que de nombreux gamins qui s'enfient à l'approche des agents.

On compte environ 200 arrestations.

A Onze heures

A onze heures, la pluie ayant cessé, les curieux et les manifestants sont revenus. Les derniers crient, sifflent ou chantent la *Marsellaise*. Une charge d'agents refoule tout le monde dans les rues adjacentes. Les manifestants vont se reformer devant le café de Paris et, pour varier, chantent sur l'air connu : « Conspez Wagner! Conspez! »

Une vingtaine d'agents débouche par la rue Louis-le-Grand et la bande s'empresse de fuir. Ces amateurs de boucan ont certainement plus de pompons que de conviction; il n'y a que l'inévitable marmite et le garçon boucher en tenue de service qui se font arrêter sans doute par devoir, pour ne pas manquer aux traditions.

La représentation s'est terminée sans incident et à la chute du rideau, les interprètes ont été rappelés trois fois.

En sortant, les spectateurs ont trouvé la place de l'Opéra absolument calme.

Les Arrestations

En somme, et bien qu'il y ait eu six ou sept cents arrestations, dont peut-être aucune ne sera maintenue, il n'y a pas eu en réalité de manifestation sérieuse. Si quelques personnes ont été contusionnées, une seule a été blessée.

C'est un nommé Poulin qui a reçu un coup de crosse en voulant assommer un gardien de la paix. Il faisait partie d'un groupe de manifestants qui criaient : « A l'ambassade d'Allemagne! » et que la police a dispersés sans autre difficulté.

Qu'est-ce que ce « frère aîné » ? Ce n'est rien moins que l'héritier légitime de la dynastie nationale chinoise des Mings...

Quoi qu'il en soit, la secte du « Frère aîné » est loin de compter un aussi grand nombre d'adhésifs que la « Ligue universelle »...

Le quartier général de cette insurrection, toujours prête à éclater, est dans les provinces du centre. Les chefs ne veulent pas seulement chasser la dynastie mandchoue...

DÉPARTEMENTS

SAINT-ETIENNE. — M. Jules Roche à Saint-Etienne. — On annonce que M. Jules Roche doit venir prochainement dans le département de la Loire...

LA LOIRE. — M. Jules Roche à Saint-Etienne. — On annonce que M. Jules Roche doit venir prochainement dans le département de la Loire...

LA CRIME DE LA RUE DE ROANNE. — Parmi les personnes arrêtées pour le crime de la rue de Roanne se trouvait un laveur nommé Benoit...

LA FEMME GRANJEAN A ÉTÉ ARRÊTÉE. — La femme Granjean a été arrêtée au moment où elle allait retirer au bureau des postes une lettre qui lui était adressée poste restante...

LA POLICE A ARRÊTÉ UN INDIVIDU. — La police a arrêté un individu qui avait volé 300 fr. dans un magasin de vêtements...

LA FEMME GRANJEAN A ÉTÉ ARRÊTÉE. — La femme Granjean a été arrêtée au moment où elle allait retirer au bureau des postes une lettre qui lui était adressée poste restante...

LA FEMME GRANJEAN A ÉTÉ ARRÊTÉE. — La femme Granjean a été arrêtée au moment où elle allait retirer au bureau des postes une lettre qui lui était adressée poste restante...

LA FEMME GRANJEAN A ÉTÉ ARRÊTÉE. — La femme Granjean a été arrêtée au moment où elle allait retirer au bureau des postes une lettre qui lui était adressée poste restante...

beaucoup de douceurs et une place à sa sortie de l'hôpital. DROME. — Romans. — Démission. — M. Auguste Duc, deuxième adjoint au maire de la ville de Romans, a envoyé hier jeudi à M. le préfet, sa démission d'adjoint et de conseiller municipal...

MAÇON. — Conseil d'arrondissement. — Le conseil d'arrondissement de Mâcon est convoqué pour le lundi 21 courant, à 2 heures du soir...

ÉLECTION MUNICIPALE. — Les électeurs du Breuil sont convoqués pour le 4 octobre prochain, à l'effet d'élire un conseiller municipal, en remplacement de M. Clavière, adjoint démissionnaire...

PRISSÉ. — Concert. — La fanfare de Prissé offrira le 11 octobre prochain, un concert à ses membres honoraires...

CLUNY. — Une question. — Est-il vrai qu'un fonctionnaire parlant un jour à un distributeur de journaux, lui aurait dit : Si vos journaux annonçaient la mort de Carnot, je vous prendrais avec plaisir tout le paquet ?...

PASSAGE DE TROUPES. — Le 30 régiment de hussards, composé de 30 officiers, 493 hommes, 327 chevaux et 15 voitures, passera à Etang, le 21 courant...

COLLISION DE TRAINS A GIVORS

Givros, 18 septembre. Une grave collision a eu lieu, ce soir, vers 4 heures, à la gare de Sainte-Colombe, sur la ligne de Nîmes. Le train de marchandises n° 2732 venait d'arriver en gare lorsqu'il a été rejoint et tamponné par l'arrière par un train supplémentaire de marchandises qui le suivait à peu d'intervalle...

LES LIBRES ÉCOLES DE VIENNE

Vienna, 18 septembre. Les hauts protégés, M. le député-maire, comme vous le savez, ressemblent beaucoup aux grands enfants les plus gâtés. Plus ils font de sottises, plus les papas ou les mamans les admirent ou ferment bêtement les yeux...

LES HAUTS PROTÉGÉS. — M. le député-maire, comme vous le savez, ressemblent beaucoup aux grands enfants les plus gâtés. Plus ils font de sottises, plus les papas ou les mamans les admirent ou ferment bêtement les yeux...

LES HAUTS PROTÉGÉS. — M. le député-maire, comme vous le savez, ressemblent beaucoup aux grands enfants les plus gâtés. Plus ils font de sottises, plus les papas ou les mamans les admirent ou ferment bêtement les yeux...

LES HAUTS PROTÉGÉS. — M. le député-maire, comme vous le savez, ressemblent beaucoup aux grands enfants les plus gâtés. Plus ils font de sottises, plus les papas ou les mamans les admirent ou ferment bêtement les yeux...

LES HAUTS PROTÉGÉS. — M. le député-maire, comme vous le savez, ressemblent beaucoup aux grands enfants les plus gâtés. Plus ils font de sottises, plus les papas ou les mamans les admirent ou ferment bêtement les yeux...

LES HAUTS PROTÉGÉS. — M. le député-maire, comme vous le savez, ressemblent beaucoup aux grands enfants les plus gâtés. Plus ils font de sottises, plus les papas ou les mamans les admirent ou ferment bêtement les yeux...

LES HAUTS PROTÉGÉS. — M. le député-maire, comme vous le savez, ressemblent beaucoup aux grands enfants les plus gâtés. Plus ils font de sottises, plus les papas ou les mamans les admirent ou ferment bêtement les yeux...

carrière, et ont droit à un abonnement de six mois pour 4 francs le mètre carré. Les non patentés « forains » paient quinze centimes le mètre carré et 6 francs l'abonnement de six mois...

LES MARCHANDS REVENDUS, PATENTÉS OU NON, désertent la place les jours de la semaine parce qu'on refuse de les abonner ce qui est une violation formelle du règlement. Nous ajoutons, en terminant, que les jours de foire les patentés 1re catégorie paient cinquante centimes, et les non patentés soixante-quinze centimes le mètre carré...

LES MARCHANDS REVENDUS, PATENTÉS OU NON, désertent la place les jours de la semaine parce qu'on refuse de les abonner ce qui est une violation formelle du règlement. Nous ajoutons, en terminant, que les jours de foire les patentés 1re catégorie paient cinquante centimes, et les non patentés soixante-quinze centimes le mètre carré...

La Grève de l'Arbresle

L'Arbresle, 18 septembre. A midi, M. Chapelle a fait inviter par le tambour de ville ses ouvriers et ses ouvrières à aller se faire gréver à son bureau. Aussitôt une réunion des intéressés a eu lieu. Plusieurs citoyens et citoyennes ont parlé pour personne ne se rendit à cette invitation, s'appuyant sur ce fait que les grévistes perdraient leur droit à la grève, que M. Chapelle leur ferait faire des victimes en reprenant la liberté d'embauche...

Protestation de la réunion

« Nous, soussignés, grévistes de l'Arbresle, réunis salle Durand en réunion privée, protestons énergiquement contre la fausse accusation portée contre les époux Goutalier et Imbert contre toute l'assemblée qui était réunie le 17 en réunion privée. « Déclarons que les paroles citées dans l'accusation n'ont pas été prononcées, paroles telles que viril, gourdins et autres sur l'initiative d'un citoyen qui demande que ladite proposition soit soumise à un vote, à l'unanimité et par mains levées, l'assemblée l'adopte et s'engage par signatures à protester contre lesdites accusations. (Suivent les signatures). »

D'autre part deux lettres nous sont parvenues que l'impartialité nous fait un devoir d'insérer : « Je lis dans votre journal de ce jour, vendredi 18 septembre : « Une citoyenne a déclaré que Mme Burcat, boulangère, lui a refusé du pain, en « raison de sa qualité de gréviste. En présence de cette situation, le syndicat, etc. » « Je compte, Monsieur, sur votre impartialité pour vouloir bien insérer dans votre journal du 19 courant la réponse ci-dessous : « Mme veuve Burgat, boulangère, n'a pas refusé du pain à une gréviste et ne l'aurait pas fait pour cette raison. « M. Dessalle s'est présenté, jeudi matin, pour prendre du pain comme il le fait habituellement. « Mme Burgat, à qui il doit, lui a donné ce qu'il demandait, mais en le priant de vouloir bien payer comptant ce qu'il venait chercher par la suite. « Recevez, etc. « Signé : Veuve BURGAT. »

« Monsieur le directeur du journal l'Echo de Lyon, « Veuillez me permettre d'avoir recours à votre obligeance pour informer le public des faits suivants : « La grève a cessé d'exister chez nous ; j'ai réintégré, sans exception, l'ancien personnel gréviste, employés, ouvriers et ouvrières. « Je n'ai plus que ceux qui me sont restés fidèles, ces derniers n'ont pas besoin de réunions, ni de quêtes à domicile, et n'en feront pas. « Les usines Magdinière, à Saint-Bel, et Chartron, à l'Arbresle, ont accepté la journée de onze heures et travaillent à réparer le temps perdu. « Veuillez agréer, etc. « Signé : A. CHAPELLE. »

NOS ÉCHOS

Harmonie municipale : Le public s'étonne avec quelque raison, de n'entendre jamais l'Harmonie municipale, alors que des sociétés particulières jouent au kiosque Bellecour, en l'absence des musiques militaires, en ce moment aux manœuvres. La chose est d'autant plus singulière, que lors de la création de l'Harmonie municipale, il avait été décidé que cette musique jouerait une fois par semaine et alternativement dans chaque arrondissement.

LES MARCHANDS DE LA VILLE, patentés ou non, revendeurs ou non, et enfin les marchands producteurs des campagnes environnantes, qui apportent tous les jours sur nos marchés toutes sortes de produits préparés ou récoltés dans leurs propriétés. Ces derniers — marchands, propriétaires, cultivateurs, — ne doivent tous les jours que cinq centimes par mètre carré, soit un petit sou.

LES MARCHANDS DE LA VILLE, patentés ou non, revendeurs ou non, et enfin les marchands producteurs des campagnes environnantes, qui apportent tous les jours sur nos marchés toutes sortes de produits préparés ou récoltés dans leurs propriétés. Ces derniers — marchands, propriétaires, cultivateurs, — ne doivent tous les jours que cinq centimes par mètre carré, soit un petit sou.

LES MARCHANDS DE LA VILLE, patentés ou non, revendeurs ou non, et enfin les marchands producteurs des campagnes environnantes, qui apportent tous les jours sur nos marchés toutes sortes de produits préparés ou récoltés dans leurs propriétés. Ces derniers — marchands, propriétaires, cultivateurs, — ne doivent tous les jours que cinq centimes par mètre carré, soit un petit sou.

LES MARCHANDS DE LA VILLE, patentés ou non, revendeurs ou non, et enfin les marchands producteurs des campagnes environnantes, qui apportent tous les jours sur nos marchés toutes sortes de produits préparés ou récoltés dans leurs propriétés. Ces derniers — marchands, propriétaires, cultivateurs, — ne doivent tous les jours que cinq centimes par mètre carré, soit un petit sou.

LES MARCHANDS DE LA VILLE, patentés ou non, revendeurs ou non, et enfin les marchands producteurs des campagnes environnantes, qui apportent tous les jours sur nos marchés toutes sortes de produits préparés ou récoltés dans leurs propriétés. Ces derniers — marchands, propriétaires, cultivateurs, — ne doivent tous les jours que cinq centimes par mètre carré, soit un petit sou.

LES MARCHANDS DE LA VILLE, patentés ou non, revendeurs ou non, et enfin les marchands producteurs des campagnes environnantes, qui apportent tous les jours sur nos marchés toutes sortes de produits préparés ou récoltés dans leurs propriétés. Ces derniers — marchands, propriétaires, cultivateurs, — ne doivent tous les jours que cinq centimes par mètre carré, soit un petit sou.

prochain, tous les employés, garçons de salle, hommes de service, reprendront leurs fonctions et s'occuperont à mettre tout en ordre pour la prochaine arrivée des élèves.

Retour des grandes manœuvres : De nombreux trains spéciaux ont été mis en marche cette nuit pour diriger sur leurs garnisons respectives les troupes qui ont pris part aux grandes manœuvres dans l'Est. Sur ces trains spéciaux, quatre arriveront à Perrache aujourd'hui, à 7 heures 20 du matin, 3 heures 35, 6 heures 07 et 8 heures 27 du soir, transportant 22 officiers, 945 hommes du génie qui se rendent à Grenoble, et 55 officiers, 1532 hommes d'infanterie de marine qui se rendent à Toulon.

Les cours de l'École des gardes-malades du Dispensaire général de Lyon, suspendus pendant les vacances, recommenceront le samedi 3 octobre, à huit heures du soir, au Dispensaire général, rue de la Poulallerie, 20. Ils sont gratuits pour les élèves gardes-malades.

Les mères de famille et les jeunes filles qui désirent y assister doivent se faire inscrire comme bienfaitrices de l'œuvre (souscription à une carte).

Le troisième bataillon du 99e d'infanterie, qui était depuis une année en garnison à Vienne, va quitter cette dernière ville pour rejoindre la portion centrale du régiment à Lyon.

La consommation de la bière prend des proportions de plus en plus considérables dans le monde entier. La quantité de la bière consommée en 1890 a été d'après les indications du *Gambrius*, organe spécial des brasseurs, de 1,956 millions d'hectolitres, alors qu'elle n'a été en 1887 que de 1,736 millions.

UNE MULATRESSE MEURTIERE

Un drame cour Lafayette. — Entre patron et ouvrière. — Une mulâtresse qui veut tuer son maître. Un drame qui, grâce à la présence d'esprit des personnes qui en ont été les témoins, n'aura pas de bien graves conséquences, s'est déroulé hier dans la maison, n° 87, cours Lafayette.

Une jeune mulâtresse, Maria Violet, âgée de 17 ans, née à Fort-de-France, travaillant en qualité d'ouvrière culottière, chez M. R..., demeurant, 87, cours Lafayette.

Marie Violet rendit coup pour coup, et comme elle n'était pas la plus forte, s'empara d'une bouteille et en asséna un coup terrible sur la tête de R... qui tomba le visage couvert de sang. Toute cette scène n'avait duré que quelques instants, les témoins, le premier moment de surprise passé, se jetèrent sur la mégère et la mirent dans l'impossibilité de nuire.

M. R... fut conduit à la pharmacie Joubert, 30, cours Lafayette, où des soins lui furent donnés et ramenés ensuite chez lui. Son état n'inspire aucune inquiétude, sa blessure à la jambe nécessitera, toutefois, un repos de plusieurs jours.

Marie Violet, emmenée, malgré sa résistance, au commissariat de police du quartier St-Pothin, fut interrogée par M. Jacquemond, et après avoir avoué les faits qu'elle ne pouvait nier, donnant pour excuse la vivacité de son caractère, elle fut conduite à la prison de Roanne et éconduite sous l'inculpation de coups et blessures.

Ce n'est pas la première fois qu'elle a des démêlés avec la justice : elle l'a, il y a trois ou quatre ans, encourue pour des faits semblables. En regard à son jeune âge, on abandonna les poursuites, mais il n'en sera pas de même aujourd'hui.

Chronique locale

Le Calendrier. — Samedi, 19 septembre 263 jour de l'année. Lune : pleine, le 18 ; dernier quartier, le 24. Soleil : lever, 5 h. 43 ; coucher, 6 h. 04.

Amusements de gamins. — Deux gamins de 14 ans, Pierre Guerry et Pierre Vittoz, demeurant place St-Désir, s'amusaient hier à se lancer des cailloux dans la grande rue de Vaise, lorsque tout à coup, l'un des projectiles atteignit le jeune Guerry à la tempe droite, lui occasionnant une blessure assez grave.

Accidents de voiture. — Hier, à midi, une voiture de place, dans laquelle se trouvaient quatre voyageurs, s'engagea sur le plateau des Cordeliers dans une tranchée profonde de 4 mètres, creusée par les ouvriers de la compagnie du gaz.

la place des Jacobins, tout près de sa guérite, par le char-à-banc d'un blanchisseur. Relevé avec des contusions assez graves, le blessé a été conduit à la pharmacie Lardet et de là à son domicile.

Arrestations. — Le nommé Pierre C..., âgé de 35 ans, domicilié grande rue de la Guillotière, 170, a été arrêté hier, sous l'inculpation d'abus de confiance.

Au Moulin-à-Vent. — Vogue annuelle du Moulin-à-Vent, avec les concours de la jeunesse du pays, dimanche 30 courant. Cette vogue, des plus populaires et des plus attrayantes de la banlieue de Lyon, offrira, cette année, à ses visiteurs, une série de réjouissances d'un genre tout nouveau.

Tombole des Prévoyants de l'Avenir. — La tombole de la fête donnée le 9 août sera tirée le 4 octobre prochain, à 6 heures de l'après-midi, dans l'établissement de M. Jeanteau (Brasserie Courpou), cours Gambetta, 33.

Casino des Arts. — Ce soir, pour les dernières de Mlle Dumont, soirée de gala. Demain, grand concert. *Coco Bel-Ed* (redemandé).

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LYON. Déournement d'objets mobiliers. Au mois d'août 1888, M. Girod, teinturier-dégraisseur, céda à un nommé Brenner, moyennant une somme de 700 fr. payable par trimestre...

Sur le refus de celui-ci, M. Girod fit expulser l'intrus par ministère d'huissier. Mais après le départ de Brenner, M. Girod ayant constaté la disparition de son matériel de teinture et d'un escalier de bois d'une valeur de 150 francs, déposa une plainte au parquet.

Brenner, qui a déjà subi, à Saint-Etienne, une condamnation à deux mois d'emprisonnement pour vol, a comparu hier, devant le tribunal correctionnel de Lyon, qui lui a infligé quinze jours d'emprisonnement.

Dernière Heure

Le « Journal de Genève » répondant aux journaux qui considèrent le discours d'Erfurt comme injurieux pour la France dit : « Ce speech militaire était inopportun, mais personne en Allemagne ne songe à provoquer la France. Chacun sait que le calme dont celle-ci a fait preuve n'est pas celui de la peur, mais celui de la force. »

ACCIDENTS DE VOITURES

Berne, 18 septembre. Le général Roussou et Mme Roussou faisaient une excursion en voiture aux environs de Berne. Leur cheval, effrayé par le sifflet d'une locomotive, s'emporta sur le chemin d'Altenberg. La voiture fut renversée. Le général Roussou fut blessé au pied et Mme Roussou eut l'épaule luxée.

Paris, 19 septembre, 2 h. m. Dans la séance qu'il a tenue aujourd'hui, le conseil du Grand-Orient s'est occupé du vœu Pochon, qui tend à conférer les fonctions publiques qu'aux jeunes gens ayant fait un certain temps d'études dans les établissements de l'Etat.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 19 septembre, 2 h. m. Dans la séance qu'il a tenue aujourd'hui, le conseil du Grand-Orient s'est occupé du vœu Pochon, qui tend à conférer les fonctions publiques qu'aux jeunes gens ayant fait un certain temps d'études dans les établissements de l'Etat.

a adopté le vœu, à l'unanimité moins trois voix. Il a cependant reproduit quelques légères modifications de détail qui n'en change aucunement l'esprit. Le concert se terminera demain par un banquet de 400 couverts.

MORT DE M. MARAIS. Je vous ai annoncé il y quelques jours, que M. Marais, pensionnaire de la Comédie Française, atteint d'aliénation mentale, venait d'être enfermé dans une maison de santé rue de Piépus.

TRIBUNE DES COMITÉS

Union des républicains indépendants et des socialistes réunis du V^e arrondissement. — Aujourd'hui, samedi, à 8 h. du soir, réunion du comité, chemin de la Demi-Lune, 130. Ordre du jour. — Adhésion au vin d'honneur qui aura lieu le 21 septembre, à 8 h. précise à la brasserie Française.

Comité central de la jeunesse socialiste révolutionnaire de Lyon et de la banlieue. — Tous les adhérents sont priés d'assister à la réunion, qui aura lieu ce soir, à 8 h., chez le citoyen Marcelin, avenue de Saxe, 102. Ordre du jour. — Réunion Ernest Roche. Rapports politiques. Nouvelle organisation de la jeunesse. Questions diverses.

Comité républicain socialiste du 1^{er} arrondissement. — Tous les membres de la commission du vin d'honneur sont convoqués d'urgence dimanche matin 20 courant, à 9 heures précises du matin, place des Jacobins, 4, au bar de la Fontaine. Toutes les organisations socialistes sont invitées au vin d'honneur, qui aura lieu le lundi 21 septembre, à 8 heures du soir, à la Brasserie Française, rue des Ecoles, 2, à la Croix-Rouge. Prix des cartes : 1 fr.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Fédération nationale des syndicats ouvriers. — Les chambres syndicales lyonnaises de la Fédération nationale, organisent un concert-conférence pour le dimanche 27 septembre, à deux heures et demi de l'après-midi, au bénéfice des grévistes de l'Arbresle et de Saint-Bel, avec les concours d'artistes distingués, et de conférenciers de valeur. Prix : 50 centimes.

Un trou de billets dans toutes les chambres syndicales, à la Bourse du Travail et au comptoir du citoyen Collard. Une affiche ultérieure donnera le programme. Samedi, réunion de la commission d'organisation du concert-conférence à la Bourse du Travail, à huit heures et demie du soir. Tissage mécanique (façonné et uni). — Le syndicat a recueilli des collectes faites à la sortie des usines, le samedi 12 septembre, pour les grévistes de l'Arbresle, les sommes suivantes : Usine Borgier, 6,50 ; Charbin, 7,50 ; Boutelle, 5,45 ; Miché, 9,50 ; Villette, 10,55 ; Desvignes, 2,90 ; Hirondele, 5,00 ; toutes les ouvrières et ouvriers du fait bon accueilli aux cartes pour le concert-conférence au profit des grévistes.

Ouvriers carrossiers. — Réunion du conseil syndical samedi 19 courant, à 8 heures du soir, à la Bourse du Travail, cours Morand, 39. Adhésions et cotisations. Ouvriers menuisiers. — La Nouvelle rue du cours de dessin linéaire et de trait aura lieu le 1^{er} octobre, rue Mollière, 11, tous les soirs, de 7 heures à 10 heures, sous la direction de M. P. Magnin.

Ouvriers boulangers. — Réunion extraordinaire de la chambre syndicale des ouvriers boulangers des communes limitrophes, samedi 19 septembre, à huit heures du soir, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242. Ordre du jour : Des mesures à prendre par le syndicat devant l'attitude de l'association de chauffage ; propositions diverses. Ouvriers passementiers. — Les ouvriers passementiers et similaires syndiqués ou non, sont invités à une grande réunion générale qui aura lieu aujourd'hui samedi, à huit heures du soir, à la Bourse du Travail. Urgence.

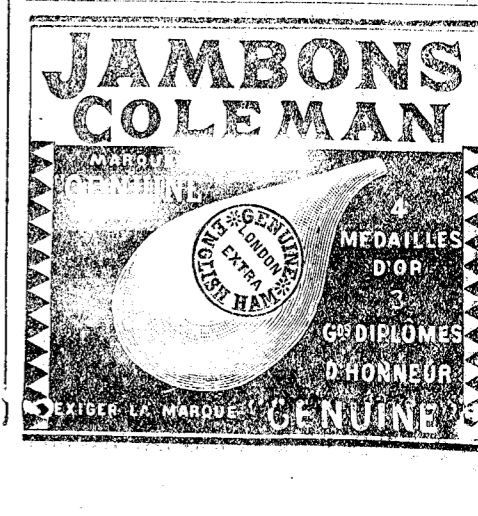
Polisseurs sur métaux. — Réunion générale de la chambre syndicale des polisseurs sur métaux, le dimanche 20 septembre, à huit heures précises du matin, au siège, rue Pierre-Corneille, 108, au premier. Ordre du jour : 1. Inscription des adhérents ; 2. Compte rendu financier ; 3. Lecture des procès-verbaux ; 4. Nomination d'un secrétaire ; 5. Questions diverses. GYMNASTIQUE ET TIR. L'Avenir de Lyon. — Les membres honoraires désirant assister au festival de Villefranche peuvent se faire inscrire jusqu'à ce soir, samedi 19, à la Bourse du Travail, de 6 heures à 6 heures 1/4.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui, samedi, 3^e représentation du *Meistre de Forges*, qui a retrouvé son succès des beaux jours. Le spectacle commencera à 8 heures par *Le Soldat*, pièce en 1 acte. Demain dimanche : 1^{re} représentation de : *La Closerie des Genêts*, drame en 5 actes et 8 tableaux, de Frédéric Soulié. A l'éclat : *Médiane la Maréchale* et *L'Article 291* deux nouveautés qui obtiennent à Paris le plus vif succès. Après-demain lundi, irrévocablement, 1^{re} représentation de : *Adrienne Lecouvreur*, pièce en 5 actes, d'Eugène Scribe.

Concerts symphoniques, café Danmalle, place des Célestins. — Ce soir samedi, à 8 heures 1/2, grand concert. Première partie : Polka. — Mazurka. — Valse. — Excelsior n° 2. — Prélude. — Gaudeamus. Deuxième partie : *La Traviata*. — Sérénade. — Ballet. — Jeanne de Guzman. — Au Moulin. — Galop. Petit Athénée (ancien Caveau des Célestins), place des Célestins. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2. Concert populaire : Chansonnades, Monologues, Saynettes, etc. Casino. — Tous les soirs, spectacle varié. Scénia-BonRes. — Tous les soirs, spectacle varié.

GUERRE = CHARLATANISME

Formule dévoilée et livrée avec traitement clair et précis. Demandez honnêtement, pour vous garantir des traitements récents en inhalations et vous en préserver toujours, demandez à A. EYMINE, à Vienne (France), l'indication de sa formule infailible. Il l'envoie gratis et franco, sous pli cacheté avec preuves irréfutables, à qui lui donne son adresse.



ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS
Premier arrondissement. — Claude Constantin, 1 mois, montée de la Butte, 5, f. 7 h. — Benoît Chol, tisseur, 45 ans, rue des Fantassiers, 6, f. 5 h. — Jean Mas, 1 mois, rue Pouteau, 12, f. 1 h.
Deuxième arrondissement. — Néant.
Troisième arrondissement. — Veuve Roussel, née Lassus, calotière, 52 ans, grande-rue de la Guillotière, 29, f. 8 h. — François Pain, voyageur de commerce, 38 ans, route de Genas, 182, f. 2 h. — Jean-Baptiste Larose, corroyeur, 75 ans, rue Villard, 21, f. 4 h.
Quatrième arrondissement. — Michel Pinot, 7 mois, chemin de Serin, 2, f. 3 h. — Georges Glénat, matelassier, 25 ans, hôpital, f. 5 h.
Cinquième arrondissement. — Jean Germain, 81 ans, rue de Saint-Cyr, 37, f. 9 h. — Joseph Ponce, chapelain, 53 ans, montée de Pourrières, 10, f. 11 h. — Epousa Bouzotte, née Renaud, bouillaneuse, 40 ans, Antiquaille, f. 4 h. — Gabriel Gonin, boucher, 45 ans, rue de la Pyramide, 57, f. 3 h.
Sixième arrondissement. — Louis Puvilland, 3 jours, cours Vitton, 55, f. 6 h. — Anne Bourgin, 12 ans, rue Ney, 59, f. 2 h.

BOURSE DE LYON

Table of stock market data for Lyon, including sections for FONDS D'ETAT, OBLIGATIONS, and various financial instruments with their respective values and changes.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market data for Paris, including sections for DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE, TELEGRAPHIE PRIVEE, and various financial instruments.

APRES BOURSE

Table of market data after the closing of the Paris stock exchange, including various financial instruments and their values.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table detailing the condition of silkworms in Lyon, listing different types of silkworms and their corresponding weights and prices.

Advertisement for 'ON OFFRE' (offer) and 'VERMOREL' (VerMOREL) featuring a portrait of a man and text about family pensions and mechanical services.

AVIS
Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de la gymnastique, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'ECHO de LYON insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents.

ORDRES DE BOURSE
Au Comptant et à Terme. — Lyon et Paris.
Courtage unique.
J. BLONDEL & L. GARNIER
Banquiers, 43, rue de la République, LYON
SIMONET (DIRECTEUR)

Le Nouveau Journal Financier est aujourd'hui le plus répandu des journaux financiers français. Il compte 75,000 abonnés.
Consultez le
Nouveau Journal Financier
16 Pages de Texte. 75,000 Abonnés. Paraissent tous les Dimanches.

Le Nouveau Journal Financier est aujourd'hui le plus répandu des journaux financiers français. Il compte 75,000 abonnés.
Consultez le
Nouveau Journal Financier
16 Pages de Texte. 75,000 Abonnés. Paraissent tous les Dimanches.

Le Nouveau Journal Financier est aujourd'hui le plus répandu des journaux financiers français. Il compte 75,000 abonnés.
Consultez le
Nouveau Journal Financier
16 Pages de Texte. 75,000 Abonnés. Paraissent tous les Dimanches.

ENSEIGNES PEINTES
Dans les Gares des Funiculaires
LYON-CROIX-ROUSSE, LYON-FOURVIÈRE
20 fr. le mètre carré par an, Peinture et Impôt compris.
S'adresser à l'Agence V. FOURNIER, r. Comfort, 14

BEAUCOUP DE POISSONS
Demandez aux
PETITS DOCKS DU COMMERCE
12, rue Comfort, 12, à LYON
L'APPAT DE PÊCHE
PISCIPHILE MALGACHE
du Capitaine CHARPY
La Boîte, 1 fr. 10; rendus franco, 1 fr. 25

ARÈNES LYONNAISES
Quartier du Grand-Camp, Cité Tête-d'Or
à 100 mètres du Parc, par le boulevard de l'Hippodrome, à cinq minutes de la gare de Genève, par le boulevard de Pommerol, près le Panorama.
DIMANCHE, 20 SEPTEMBRE
A Trois Heures
GRANDES COURSES DE TAURBAUX
A LA DEMANDE GÉNÉRALE
Le Toréador POULY, d'Aigues-Mortes
et son vaillant Quadrille
GRANDE PANTOMIME TAUROMACHIQUE PAR LE QUADRILLE LYONNAIS
Pour la première fois à Lyon, MATHURLIN, l'homme au Canon, dit le ROCKER DE PIERRE-SCIZE, exécutera ses merveilleux tours du canon. — Six Tauraux de la Manade si réputée de M. Maroger, du Caillar, seront travaillés à ces Courses.
PRIX DES PLACES :
Pourtour, 1 fr. — Premières, 2 fr. — Stalles, 3 fr.
(Les enfants et les militaires paieront demi-place au pourtour)
Le Buffet est tenu par M. Rollet, propriétaire du Café des Négociants.

ACCOUCHERUSE
Mme V. YVERNAT
Avenue du Vieil-Rembert, 3, angle rue du Doyné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON
Tient des Pensionnaires — Chambres indépendantes — Discretion assurée — Consultations — Renseignements par correspondance et MAISON de CAMPAGNE à PROXIMITÉ, séjour agréable pour les Pensionnaires. — PRIX MODERES.

MÉNAGÈRES
Qui voulez du bon Rôti, faites cuire dans la
TERRE à feu ANGLAISE
émaillée blanc
PROPRETÉ VENTE EN GROS : P. JARS SOLIDITÉ
35, Rue Vieille-Monnaie. — LYON

CAPITAUX offerts de 25 à 50 0/0 sur hypothèques.
S'adresser à M. Papillon, notaire au Bois-d'Oingt.
JULES BONNARIC
DENTISTE
Rue Centrale, à Lyon

PLUS DE NÉVRALGIES
Migraines, Névroses
Guérison certaine par les Dragées de RR. P. Prémontés, à base de Valériane de zinc et des principes actifs du Quinquina
DÉPÔT GÉNÉRAL à LYON : BOISSIER et FOURNIER, droguistes, rue de la Poulaterie, 6. — Envoi franco contre 3 fr. en mandat ou Timbres-poste. — Détail dans toutes les bonnes pharmacies.

EN VENTE
A l'Agence Fournier, 14, rue Comfort, Lyon
LE GUIDE DU
COMMERCANT ET INDUSTRIEL
DE LA GRÈCE
Publié à Athènes par M. Ch. MACRIDÈS
PRIX : 8 FRANCS
Nota. — Les Souscriptions (annonces et exemplaires) pour l'édition 1892, sont reçues, dès à présent, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Comfort, à Lyon

Supplément
APÉRITIF
S'adresse à M. Papillon, notaire au Bois-d'Oingt.
JULES BONNARIC
DENTISTE
Rue Centrale, à Lyon

(Service d'été) VIENT DE PARAÎTRE (Service d'été)
L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER
de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux
LE
WAGON
Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes
Le prix des billets aller et retour
Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent.
A l'Agence FOURNIER, 14, r. Comfort, Lyon et dans ses succursales de St-Etienne, Grenoble, Mâcon et Dijon
Dans les Gares, Librairies et Marchands de journaux

Pilleur d'Épaves
PAR
PIERRE MAEL
PREMIÈRE PARTIE
Keinek fit un soubresaut et se retourna tout d'une pièce sur son grabat. — Yan Ab Vor! gémit-il en donnant les signes de la plus grande frayeur. Que viens-tu chercher ici? Quelle mauvaise idée t'amène? Il y a longtemps que tu me veux du mal. Quelle chose que j'ai là, fit-il en frappant sa poitrine creuse, me le dit. — Je te jure... protesta le jeune homme surpris. — Tais-toi. Tu mens! Arch'an t'a tout dit, j'en suis sûr. Le traître, le forban, le renégat. C'est parce que le remords le ronger, lui aussi, qu'il a peur, et il pense se décharger la conscience en m'accusant. Ah! je t'ai deviné, va! Tu viens te venger, me tuer, m'arracher les derniers jours qu'il me reste à vivre. Mais je luterai, je me défendrai. J'ai la vie dure! Il faudra que tu m'assommes sur place pour avoir ma peau. Et, comme épuisé par ce flux de paroles, par cet accès de rage impuissante,

ne sais de quoi tu me parles. Explique-moi plus clairement, car enfin... Keinek releva la tête et enveloppa son interlocuteur d'un long regard. — Tu ne comprends pas? Pourquoi ne comprends-tu pas, puisqu'on t'a tout raconté? — Raconté quoi? Je ne sais rien. — Rien?... Rien?... Bien sûr? — Bien sûr. — Arch'an ne te l'a pas appris que... Il s'arrêta court. Yan venait de trouver l'occasion qu'il cherchait d'entrer en matière. — M'a si peu appris que je suis ici pour te demander des explications sur... — Sur quoi?... Quelles explications veux-tu? — Je veux savoir ce que tu supposes qu'Arch'an m'a révélé, et dont il ne m'a rien dit. — Alors, tu me jures qu'il a gardé le silence? — Par sainte Anne d'Auray, je te le jure! affirma Yan en étendant solennellement la main. — C'est bon! murmura Keinek, convaincu par le ton sur lequel avait été fait ce serment. Et, au même temps, il se retourna vers la clôture de planches de sa hutte, prêt à enlever le dos à son visiteur. Yan se pencha sur le grabat, et dit d'abord : — Mais toi, père Keinek, ne me révéleras-tu pas le secret que n'a pas voulu me confier mon père adoptif? Le vieillard garda le silence. — J'ai, continua le jeune matelot, le plus grand intérêt à le connaître. Il y va de mon bonheur. J'ai

suppliant, il demanda, les yeux gonflés de larmes : — Je t'en conjure, aie pitié de moi, des souffrances que j'endure. Dis-moi la vérité, et je te bénirai, et tu auras moi un fils dévoué qui soignera ta vieillesse, l'entourera de tendresse, adoucirait autant qu'il le pourra tes derniers moments. Tiens, vois, père Keinek, Yan Ab Vor s'est mis à genoux devant toi. Il te prie à mains jointes. Laisse-toi attendrir. — Rien, toujours rien. Yan se releva le front plissé. — Je me suis trompé, gronda-t-il. Je te croyais un bon chrétien, et je m'aperçois que tu ne crains ni Dieu ni diable. Reste à savoir si tu ne parleras pas devant le procureur de la République. — A ce nom, Keinek eut un imperceptible mouvement de constata le jeune homme. Une lueur d'espoir traversa son esprit. — Là, peut-être, est le moyen, pensa-t-il. Puis, tout hant, il continua : — Oui, nous verrons si tu seras aussi entêté! J'irai à Quimper; je raconterai aux magistrats comment, une nuit d'orage, sur la dunette d'un vapeur disloqué, j'ai été trouvé entre les bras d'une femme qui devait être ma mère; je leur dirai qu'il y a à Lescoff, plusieurs marins qui ont pris part au pillage de ce bâtiment, que les gens connaissent des renseignements qui m'intéressent, et qu'ils ne veulent pas révéler, de peur, sans doute, d'en dire trop. J'exigerai qu'on m'interroge, car ce qu'ils savent peut me faire retrouver le nom de la famille dont ils m'ont peut-être privé à dessein.